

# Jessy Mandilou a trouvé sa voie, et une Adie qui lui veut du bien

L'Adie Hauts-de-France a décerné récemment les prix Créadie, qui couronnent les initiatives les plus remarquables dans trois catégories : « vitalité des territoires », « rebond », et « jeunes ». Cette dernière catégorie a vu la victoire d'une Villeneuve, Jessy Diandra Mandilou.

PAR OLIVIER HENNION  
villeneuve@lavoixdunord.fr

## VILLENEUVE-D'ASCO.

Certes, Jessy n'a que 26 ans, mais son projet a eu le temps de mûrir au gré d'un parcours durant lequel elle n'a jamais cessé d'interroger ses motivations : « Après une scolarité classique à Villeneuve, je suis partie en prépa HEC à Paris. Mais au bout d'un an, j'ai eu envie de m'orienter vers quelque chose qui ait du sens ». Elle part donc vers une formation en ressources humaines, qui finit par se heurter à la dure réalité du marché du travail : « Je voulais prendre la voie de l'alternance, mais je ne trouvais pas d'entreprise prête à me faire confiance... »

Une nouvelle remise en cause s'impose, et Jessy décide de se recentrer sur ce qui lui plaît vraiment : « Depuis mes 12 ans, j'aime des blogs, j'intéresse sur les réseaux sociaux... J'avais une compétence dans ce domaine, alors j'ai creusé ». Une validation d'acquis et une formation financée par la Région plus tard, la voilà webmaster au sein d'une agence. Une expérience qui lui permet d'affiner encore ses envies.

En juin dernier, elle met la dernière main au « business plan » de son entreprise, Purpose communication, avec l'aide de la Maison de l'emploi de Villeneuve, et contacte l'Adie pour boucler le financement de son matériel (« Je dois avoir un ordinateur assez performant, des logi-

ciels et une tablette pour vérifier la portabilité des sites que je crée »). Fin août, elle se lance comme webmaster indépendant après avoir obtenu un micro-crédit de 2 000 euros. « Finalement, le seul obstacle pénible que j'ai rencontré a été du fait de ma banque, qui a mis deux mois à me délivrer une carte de crédit professionnelle ».

« Ma banque a mis deux mois à me délivrer une carte de crédit professionnelle. »

Une contrariété qui a un peu retardé la mise sur orbite de Purpose communication, mais qui n'a pas altéré l'enthousiasme de Jessy : « Ça m'a permis d'affiner les domaines sur lesquels je souhaite intervenir, et de prendre des contacts en Angleterre. Comme le marché anglophone paye mieux et que je suis bilingue, ça peut m'offrir des débouchés ». En attendant, les sites web des premiers clients seront mis en ligne dans les prochains jours, et la jeune femme multiplie les contacts pour réaliser des « masterclasses » consacrées à l'e-réputation et à l'utilisation des réseaux sociaux. « Je me donne jusqu'à juin pour arriver à trouver l'équilibre financier dans mon activité ». Et prouver à l'Adie qu'elle ne s'est pas trompée en lui octroyant un micro-crédit et le prix Créadie 2018. ■

[www.purposecomweb.com](http://www.purposecomweb.com)

## C'EST QUOI L'ADIE ? COMMENT ÇA MARCHE ?

L'Adie (association pour le droit à l'initiative économique) est une structure qui distribue des micro-crédits aux porteurs de projets de lancement ou de reprise d'entreprise (âgés de plus de 25 ans), et permet donc à ces projets d'exister sans attendre le soutien des organismes financiers du secteur marchand. En France, l'Adie compte 120 antennes.

L'Adie des Hauts-de-France a soutenu 1 000 porteurs de projets en 2018 par le biais d'octroi de micro-crédits, pour un total prêté de 3 millions d'euros. Les prêts peuvent atteindre au maximum 10 000 euros, mais le prêt moyen l'an dernier se montait à 3 000 euros. Le taux de réussite à trois ans des projets soutenus par l'Adie est de 84 % et chaque projet soutenu a permis, selon les dernières données disponibles, la création d'1,3 emploi.

Les trois lauréats des prix Créadie 2018 sont des femmes, ces dernières représentent 38 % des porteurs de projets soutenus par l'Adie Hauts-de-France.

[www.adie.org/regions/hauts-de-france](http://www.adie.org/regions/hauts-de-france)

Antenne de Lille, 88, rue Nationale, 09 69 328 110.



Jessy Diandra Mandilou, webmaster, a créé son entreprise grâce au soutien de l'Adie. PHOTO STEPHANE MORTIGNÉ

2227.

Extraits du journal La Voix du Nord - Mardi 26 mars 2019

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)